



AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS (SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé, en séance publique dans les bureaux de l'Agence Urbaine d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ci-après selon le planning suivant :

N° d'appel d'offres	Objet	Estimation du Coût en DH	Cauton en DH	Date et heure D'ouverture des plis
N° 27/2019	Acquisition De Matériel Informatique	125 000.00	3 000.00	05 Décembre 2019 à 10h30
N° 28/2019	Exécution Des Prestations D'intérim Au Profit De L'Agence Urbaine D'Agadir	140 000.00	5 000.00	05 Décembre 2019 à 11h00
N°29/2019	Réalisation de L'audit Comptables et Financiers de l'Agence Urbaine d'Agadir	40 000.00	2 000.00	05 Décembre 2019 à 11h30
N°30/2019	Inventaire des Sites Paysagers Emblématiques et Patrimoine Architectural, Oasien et Spécifique des Zones Rurales et Montagneuses du ressort territorial relevant des compétences de l'Agence Urbaine d'Agadir	450 000.00	10 000.00	05 Décembre 2019 à 10h00
N° 31/2019	Contrôle Et Optimisation Des Etudes Techniques Et Contrôle des Travaux de construction du nouveau siège de l'Agence Urbaine d'Agadir	200 000.00	5 000.00	05 Décembre 2019 à 12h00
N°32/2019	Etude d'Aménagement Urbain de la zone inbiaat-Barreau Est-Ouest Commune Territoriale d'Agadir	2 000 000.00	30 000.00	05 Décembre 2019 à 09h30

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès du Département Administratif et Financier de l'Agence Urbaine d'Agadir, Sis Immeuble Ibnou Tofail, Avenue Moulay Abdallah, B.P 36/S, Agadir, ou obtenu en adressant une demande à la même adresse par Fax ou mail (Fax : 0528 84 70 79, Email : aua@aua.ma), ou télécharger à partir du Site Web de l'Agence Urbaine d'Agadir : www.aula.ma, ou à partir du site Web du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Agence Urbaine d'Agadir du 27/05/2014.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26, 27 et 28 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine d'Agadir ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis, séance tenante et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement précité, à savoir :

-Le Dossier administratif comprenant:

- ✓ La déclaration sur l'honneur dûment signée conformément au modèle donné dans le dossier d'appel d'offres ;
- ✓ L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

-Le dossier technique, le dossier additif, l'offre technique et l'offre financière doivent comprendre toutes les pièces demandées au dossier de l'Appel d'Offres.

NB : concernant l'Appel d'Offre N° 27/2019 et Conformément aux dispositions de l'article 34 du Règlement Le concurrent est tenu de présenter les prospectus des articles du bordereau des prix, ils doivent être déposés dans les locaux de l'Agence Urbaine d'Agadir sis Imm Ibnou Tofail av Mly Abdallah Agadir au plus tard le 04 Décembre 2019 à 15h00.